

En 2015, différents éléments de contexte délicats pour l'Afac-Agroforesteries ont été affrontés de façon collective, contribuant à renforcer la détermination et l'esprit commun que partagent les membres de l'association, et en particulier son Bureau étroitement soudé. Un considérable rebond de vitalité et d'efficacité a résulté de l'impulsion de ces urgences externes. De nombreuses initiatives et activités ont été développées ensemble cette année. Ces actions ont contribué à assainir et, dans le même temps, à renforcer la visibilité et l'efficacité de l'association.

Cette conjoncture délicate était d'abord celle du licenciement en cours de notre salariée Catherine Mayer. Ce licenciement étant acquis, nous avons pu recruter Paule Pointereau à temps plein à partir de septembre 2015, ce qui a permis de confirmer le considérable apport de compétence, de motivation et d'efficacité que ce recrutement nous avait apporté depuis l'automne précédent.

La demande du rapport du CGAAER sur l'agroforesterie puis l'engagement, devant le ministre, de chercher à constituer une structure associative commune qui fédérerait les initiatives des deux associations existantes, l'Afac-Agroforesteries et l'AFAF, a mobilisé d'autre part une énergie conséquente de la part du conseil d'administration. Lors de six réunions à Paris, les propositions de l'Afac-Agroforesteries ont largement contribué à la définition des statuts de cette future structure unique. Le rapprochement souhaité a été mis en attente à partir de juin 2015 par la question des comptes, que l'AFAF n'a pas pu fournir depuis cette date.

Entre temps, l'association avait œuvré à une meilleure organisation du conseil d'administration par commissions et groupes de travail, à une meilleure visibilité de ses actions et à une animation interne par la refondation du site internet, l'élaboration de plaquettes de communication et la diffusion de plusieurs lettres d'informations. 2015 a vu le bon avancement de dossiers essentiels à l'avenir de l'agroforesterie : végétal local, AESN, BCAE 7, MAEC... En devenant plus visible et mieux organisée, l'association a pu être plus étroitement associée aux travaux du ministère, en particulier au Plan d'action pour l'agroforesterie lancé par lui.

L'ensemble de cette conjoncture a amené un très notable regain d'adhésions à l'Afac-Agroforesteries.

Après deux ans mouvementés passés à la présidence de l'Afac-Agroforesteries, je remettrai donc mon mandat de présidente au Bureau et au conseil d'administration en félicitant l'association de ce mouvement de « mort et transfiguration » auquel j'ai contribué à la mesure de mes moyens à la barre d'un navire dont l'équipage est riche comme jamais des compétences et motivations nécessaires à la poursuite souhaitée du « retour de l'arbre » dans le système agricole.

Odile Marcel
Présidente de l'Afac-Agroforesteries